

AMBITIONS AFFICHÉES DU PREMIER GRENELLE DROIT ET HANDICAP

Le Conseil national des barreaux a organisé cet été à Paris son premier « Grenelle Droit et Handicap » pour contribuer de façon efficace à améliorer les droits et l'accès à la justice des personnes handicapées. « Cette première rencontre est une circonstance très importante car nous avons besoin d'avancer dans notre culture commune sur ce domaine du droit des personnes en situation de handicap », a souligné Jacques Toubon, Défenseur des droits, dans son discours d'ouverture.

« Les avocats doivent se battre pour faire avancer les enjeux de mixité. La société doit gommer toutes les différences », déclare Christiane Féral-Schuhl en ouvrant cette journée de débats constructifs. La présidente du Conseil national des barreaux est convaincue de la force d'influence des avocats en la matière. Même si officiellement les personnes en situation de handicap jouissent des mêmes droits que tout



un chacun, elles subissent malheureusement un déni de droit évident contre lequel il faut lutter. Cet état de fait est un des premiers combats des avocats qui ont pu, en mars 2018, avec l'association Droit pluriel, « sensibiliser les Pouvoirs publics notamment sur la redéfinition du mot handicap en faisant supprimer la notion d'infériorité », se réjouit la présidente du CNB.

Afin que leur action de lobbying soit efficace, les robes noires ont d'abord pris soin d'appliquer leur discours dans leurs rangs. « Nous avons commencé en balayant devant notre porte », lance Christiane Féral-Schuhl

sans détours, en prenant l'exemple de Valentin Tonti-Bernard, qui ne pouvait pas passer l'examen du barreau du fait de son handicap visuel et qui l'a finalement fait grâce à la mobilisation du CNB.

Le handicap concerne 12 millions de personnes en France, donc 12 millions de justiciables. « Il est indispensable que la profession d'avocat et tous les professionnels du droit se saisissent de la question. C'est pourquoi le CNB a organisé ce grenelle », explique Aminata Niakate, présidente de la commission Egalité du CNB. ■

Une première

C'est la première fois que les avocats engagent une action d'envergure réunissant l'ensemble des professionnels du droit et du handicap, institutionnels ou associatifs, pour travailler sur l'effectivité réelle des droits des personnes handicapées. Labellisée « Conférence du handicap », cette initiative ambitieuse a pour objectif d'alerter le législateur sur la question et de lui proposer des solutions clé en main. Organisée sous le haut patronage du Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées et du Défenseur des droits, en partenariat avec l'association Droit pluriel, le Conseil national consultatif des personnes handicapées et la Miprof (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains), cette journée a montré que le lobbying des avocats français est actif sur la question de l'égalité.

EXPERTS-COMPTABLES

74^e CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES : « AU CŒUR DES FLUX »

Du 25 au 27 septembre, le 74^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables sera organisé au Palais des congrès de Paris. Environ 6 000 participants devraient venir découvrir la thématique de cette année « l'expert-comptable au cœur des flux ».

Cette thématique rappelle que les entreprises évoluent de plus en plus dans un environnement complexe au sein duquel la circulation des flux financiers, humains, dématérialisés, virtuels ou réels, s'intensifient. Au cœur de cet ensemble, l'expert-comptable joue un rôle central aux côtés des dirigeants dans le pilotage

de l'entreprise. Afin de mieux comprendre la nature de ce rôle et les nouvelles attentes du métier, plusieurs sous-thèmes seront abordés, notamment le fichier des écritures comptables (FEC) un élément essentiel de la comptabilité d'une entreprise. Il permet de gagner en temps et en efficacité lors d'un contrôle fiscal en ayant pu identifier les erreurs et anomalies dans sa comptabilité ou ses processus. Comment va évoluer ce fichier et son utilisation dans les prochaines années ? ■

74^e édition du Congrès de l'Ordre des experts-comptables
25-27 septembre au Palais des congrès 2 place de la porte Maillot à Paris

Thématiques et enjeux

- La Génération Z et leurs attentes du monde du travail. Nés après 1995, les représentants de la génération Z compteront pour 20 % des effectifs en entreprise d'ici 2020.
 - La révolution de la data Collecte, analyse, puis valorisation des données.
 - LinkedIn, ce réseau sous-exploité.
 - La gamification sur le lieu de travail : un outil de motivation des collaborateurs La gamification en entreprise consiste à transposer les mécaniques propres aux jeux dans le domaine professionnel. Cette méthode est de plus en plus prisée et a prouvé son efficacité.
 - Projet professionnel : comment trouver son ikigai et donner du sens à sa vie.
- Le concept ikigai signifie trouver le sens de sa vie au Japon. Pour la vie professionnelle, il peut s'avérer très bénéfique.